

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

31 mars 2016

1. Vérification du quorum

- La présidente, Diane Boutin, ouvre l'assemblée à 15 heures 05.
- 12 membres en règle sont présents.
- La présidente constate que le quorum (10%) est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente lit l'ordre du jour proposé.

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale et de l'assemblée générale spéciale du 26 mars 2015 (documents disponibles sur notre site www.aprmeq.org)
4. Modifications des statuts
5. Rapport de la présidente
 - a) Les remerciements
 - b) L'internet (notre site et les courriels)
 - c) Les réunions du CA
 - d) Le recrutement de nouveaux membres
 - e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins
 - f) Les activités : bilan et/ou plan
 1. Déjeuners à thème
 2. Club de lecture
 3. Bridge
 4. Fête de Noël
 5. Autres activités
6. Rapport de la trésorière
 - a) États financiers
 - b) Prévisions budgétaires
 - c) Cotisations et adhésions 2016

7. Acceptation des actes des administrateurs
8. Élections de membres du conseil d'administration 2016-2017 (3 postes : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Aline Morin)
9. Varia
10. Levée de l'assemblée
 - La présidente mentionne que des cadeaux seront tirés au point Varia.
 - L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jeannine Lefebvre, appuyée par Paul Robitaille.
 - L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale et de l'assemblée générale spéciale du 26 mars 2015 (documents disponibles sur notre site www.aprmeq.org)

- Les projets de procès-verbal sont lus par la secrétaire, Denise Lambert.
- Son adoption est proposée par Michel Brunet et appuyée par Gaston Bernier.
- Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. Modifications des statuts

Après avoir vérifié les lettres patentes de l'association, où il n'est pas fait mention du nombre d'administrateurs exigé dans le CA, nous ne sommes pas obligés de demander des modifications aux lettres patentes au bureau du registre des entreprises.

À l'aide du document des STATUTS la présidente donne les différentes modifications qui seraient apportées, dont en voici un résumé :

- Le nom du document est modifié : changer STATUTS pour RÈGLEMENT GÉNÉRAL, parce qu'il pourrait y avoir différents STATUTS pour un RÈGLEMENT GÉNÉRAL.
- Le CA passe de 7 membres à 5 membres minimum et il y aura 3 postes à combler aux années paires et au minimum 2 postes aux années impaires.
- Au point 3.2 ÉLECTIONS, ajout du texte suivant : Suite à l'élection des administrateurs par l'assemblée générale, les administrateurs se réunissent pour choisir les officiers de l'association.

Si l'assemblée est d'accord :

- Le CA passe de 7 à 5 membres minimum;
- Le nouveau règlement sera déposé sur le site.

Acceptation proposée par Michel Brunet et appuyée par Louis Lemieux.

5. Rapport de la présidente

- a) Les remerciements (important de les redire, de les répéter) : la présidente remercie les participants aux activités de l'association, parce que sans eux il n'y aurait plus d'association ; elle remercie aussi tous les membres du CA pour leur précieuse collaboration :
- Jeannine Lefebvre (trésorière) : elle fait entre autres les états financiers, le budget, et s'occupe des cotisations, elle s'occupe aussi de l'envoi de tous les courriels aux moments opportuns, pour les déjeuners mensuels, le club de lecture qui se réunit mensuellement, l'assemblée générale annuelle, la fête de Noël et toutes autres activités.
 - Aline Morin (vice-présidente) : elle s'occupe, entre autres, des inscriptions pour la fête de Noël et pour l'AGA, de l'achat du mousseux à la fête de Noël; des différents tirages lors des déjeuners mensuels et lors de l'AGA.
 - Denise Lambert (secrétaire) : elle a produit les différents comptes rendus.
 - Paul Robitaille (conseiller) : il s'occupe des inscriptions pour les déjeuners mensuels ainsi que les réservations de salles pour les déjeuners mensuels, la fête de Noël et pour l'AGA.
 - Jacques Thibault (conseiller) : participation aux réunions du CA.

La présidente tient aussi à remercier, d'autres membres de l'association qui ont pris certaines responsabilités :

- Louis Lemieux : qui s'occupe de toute la mise à jour de notre site internet (entre autres : ajouter les procès-verbaux; apporter les correctifs suite aux élections; inscrire toutes les manchettes coordonnées avec les courriels envoyés par Jeannine) et prend des photos à certaines activités, par exemple à la fête de Noël.
- Gaston Bernier : pour le club de lecture, il s'occupe de réserver les salles, de prendre les inscriptions et prend la conduite des rencontres.
- Micheline Roberge et Patrice Lafleur : club de bridge.
- Marc Richer : qui s'occupe des décorations à la fête de Noël.

- b) Site Internet : suite à une demande faite par courriel, auprès de certains membres, afin de vérifier la conformité des infos sur le site, des changements mineurs seront apportés.

Les courriels : notre licence pour l'envoi de courriels massifs n'est plus supportée ; actuellement, Jeannine fait l'envoi en 3 coups. Si des problèmes surviennent avec l'outil, on passera à un outil qui permet l'envoi massif et qui n'exige pas de payer une licence, comme par exemple HOTMAIL (OUT LOOK) qui a déjà été essayé par la présidente.

- c) La présidente glisse un mot sur les réunions du CA : il y en a eu 4 au cours de la dernière année, dont le 14 avril, le 17 septembre, le 26 novembre et le 15 mars : les procès-verbaux se retrouvent sur le site.

- d) Le recrutement de nouveaux membres : une demande de rencontre a été envoyée, par courriel, le premier mars à la directrice de la DRH (direction des ressources humaines) du Ministère ; en attente de leurs nouvelles. La présidente va la recontacter en avril.
- e) Notre partenariat avec la Caisse Desjardins : une demande de renouvellement de l'entente a été envoyée, par courriel, le premier mars ; en attente de leurs nouvelles. La présidente va recontacter la responsable en avril. La dernière entente nous satisfait : 500\$ en argent et 500\$ en objets promotionnels. Un 5 à 7 est à planifier à la Caisse et de préférence un jeudi ; il faudra confirmer un conférencier et le lieu, à cause du stationnement problématique à la haute-ville.
- f) Les activités : la présidente demande à certains responsables, selon leur présence à l'assemblée, de présenter un bilan rapide des activités de l'Association :
1. **Déjeuners à thèmes** (par Diane Boutin) : les déjeuners ont lieu au Mikes de Lebourneuf et les membres en semblent satisfaits. En novembre, Marc Richer a présenté son voyage dans les parcs nationaux du sud-ouest américain sur DVD et Diane Boutin a présenté en photos sa croisière en Alaska faite en juillet 2013. Un courriel a été envoyé le 2 décembre à tous les membres pour avoir des suggestions de présentations et nous n'avons eu aucun retour. Les présentations à venir :
En avril : **La Vigile** avant tout maison de thérapie avec hébergement, La Vigile est un organisme à but non lucratif ayant comme mission de venir en aide aux femmes et aux hommes portant l'uniforme et qui vivent des problèmes liés à l'exercice de leurs fonctions. **Conférencier** : M. Jacques-Denis Simard, directeur général.
En mai : la **Corse** par Jeannine Lefebvre
En juin : **Cape Cod** par Louis Lemieux
À l'automne : le **Costa Rica** par Diane Boutin (voyage fait en février 2016)
La présidente mentionne que les suggestions sont les bienvenues.
 2. **Club de lecture** : « Lire aux éclats » (par Gaston Bernier) toujours le 2^e mercredi du mois. Gaston mentionne que c'est la 9^e année et que Marcel Ross en est le fondateur. Nous avons réduit les rencontres à 8 au lieu de 9, car celle de décembre a été annulée en raison du manque de personnes à cette rencontre. Pour le dernier de la saison, qui aura lieu en mai, une invitation spéciale sera faite aux membres et il y aura des prix de présence et un souper suivra au resto Le Cochon Dingue.
 3. **Club de bridge** (par Michel Brunet) : le club se réunit à tous les mardis après-midi au Choccolato, et habituellement il y a 2 tables complètes, donc 8 personnes. S'il y avait plus de personnes, on pourrait faire 3 tables complètes.

4. Quant à la **fête de Noël**, Paul Robitaille accepte de continuer à l'organiser, en annonçant que la prochaine aura encore lieu au restaurant Casa Grecque le jeudi 8 décembre 2016, soit une semaine plus tôt que 2015. La décision a été prise lors du dernier CA.
5. **Autres activités** : au dernier CA, Diane a proposé une visite à la Citadelle et de son musée pour le mois d'août.

6. Rapport de la trésorière

La trésorière, Jeannine Lefebvre, présente son rapport à partir de 2 documents : les États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 et le Budget 2016. Ces documents sont présentés en deux colonnes, l'une incluant la contribution du Ministère à l'Association, l'autre sans cette contribution. En 2015, l'APRMEQ comptait 35 membres. Les principales sources de revenus comprenaient les cotisations des membres et une subvention de la Caisse Desjardins de l'administration et des services publics. L'association a aussi reçu des services du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. À l'occasion de ses activités, l'association a recueilli des dons pour la Fondation Paul-Gérin-Lajoie au montant de 201\$. L'année 2015 s'est terminée avec un déficit de 72,51\$.

Sur proposition d'Aline Morin, appuyé par Paul Robitaille, ce rapport de la trésorière est adopté à l'unanimité.

7. Approbation des actes des administrateurs

Sur proposition de Michel Brunet, appuyé par Carole Tremblay, les actes des administrateurs sont adoptés à l'unanimité.

8. Élection des membres du conseil d'administration 2016-2017

- Élire un président d'élection :
Sur proposition d'Aline Morin, appuyée par Michel Brunet, Jacques Thibault est élu président d'élection.
- Élire un secrétaire d'élection :
Sur proposition de Diane Boutin, appuyée par Valmont Richard, Michel Brunet est nommé secrétaire d'élection.
- Le président d'élection rappelle les noms des administrateurs sortants pour 2016 : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Aline Morin.
- Le président appelle la mise en nomination de candidats pour le nombre de postes à combler, **soit 3 postes pour 2016.**
- Les membres de l'assemblée proposent des candidats, la personne qui propose n'a pas à être appuyée :
Aline Morin propose la réélection de Diane Boutin. Elle accepte.
Gaston Bernier propose la réélection d'Aline Morin. Elle accepte.
Louis Lemieux propose la réélection de Jeannine Lefebvre. Elle accepte.

- Le président d'élection nomme les candidats élus par acclamation soit : Diane Boutin, Jeannine Lefebvre et Aline Morin.
- Le CA comptera 6 membres.

9. Varia

Tirage des cadeaux, soit 4 montants de 25\$:

- de la Caisse, un montant de 25\$ gagné par Michel brunet
- de la Caisse, un montant de 25\$ gagné par Valmont Richard
- de la Caisse, un montant de 25\$ gagné par Gaston Bernier
- de la Caisse, un montant de 25\$ gagné par Jacques Thibault
- une paire de billets du Chœur de la colline, offerts par Jeannine Lefebvre, gagnés par Aline Morin

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Jeannine Lefebvre, appuyée par Louis Lemieux, l'assemblée est levée à 17 heures 05.

Denise Lambert
Secrétaire

Diane Boutin
Présidente

Mise à jour le 7 juin 2016